



RH

formation

PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR PRINCIPAL D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES

**SPÉCIALITÉ
CONSTRUCTION
ET BÂTIMENT**

Le bureau de la formation de la direction des ressources humaines offre aux agents des administrations parisiennes la possibilité de suivre une préparation au concours interne de Technicien Supérieur Principal d'administrations parisiennes (spécialité construction et bâtiment) prévu en 2019.

Cette formation est conditionnée à l'ouverture effective du concours.

L'accès à la préparation est subordonné au passage d'un test qui se déroulera le **mercredi 7 novembre 2018**.

Pour s'inscrire au test, il convient de compléter la fiche d'inscription, de la faire viser pour accord par son supérieur hiérarchique et par le responsable de formation de sa direction.

Le responsable formation, une fois les visas apposés, transmet la fiche d'inscription au bureau de la formation de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau 75004 Paris.

La date limite de transmission est fixée au **vendredi 14 septembre 2018**.

INFORMATION

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès de leur direction qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation au concours.



1 - ACCÈS À LA PRÉPARATION

Les candidats à la préparation doivent :

- D'une part, remplir les conditions d'accès au concours interne prévues dans le statut particulier du corps.
- D'autre part, réussir les épreuves du test du mercredi 7 novembre 2018.

2 - MÉTIERS

Les techniciens supérieurs d'administrations parisiennes, spécialité construction et bâtiment, sont notamment chargés des contrôles de conformité par rapport à des règlements ou des autorisations délivrées par la Ville, de la maintenance et de la surveillance des pathologies du bâtiment et de ses installations techniques, des visites de terrain avant travaux, des engagements de prestataires en bâtiment, constructions ou démolitions et des suivis de chantiers correspondants. Ils peuvent assurer la maîtrise d'œuvre de certains travaux d'entretien et des petits aménagements, réaliser des plans et modélisations graphiques de projets et toutes autres activités de dessin assisté par ordinateur, et aussi assister des ingénieurs et des architectes dans les domaines de l'entretien du patrimoine, du bâtiment, de la gestion des biens immobiliers, ou des installations sur le domaine public.

3 - NATURE DES ÉPREUVES DU CONCOURS INTERNE

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ			ÉPREUVES D'ADMISSION		
<p>■ Rédaction d'un rapport à partir d'un dossier technique Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que sa faculté à formuler des propositions.</p>	durée 3 h	coef. 2	<p>■ Entretien avec le jury fondé sur l'expérience professionnelle L'épreuve consiste en une présentation d'une durée maximale de 5 minutes par le candidat, destinée à mettre en valeur son parcours et son expérience professionnelle. Ensuite une conversation avec le jury permettra d'approfondir quelles compétences ont été développées par le candidat au regard des fonctions visées, de ses connaissances techniques, sa motivation et ses aptitudes à l'encadrement et à travailler avec des interlocuteurs variés.</p>	durée 25 min	coef. 6
<p>■ Résolution d'un ou plusieurs cas pratiques Ils porteront sur les missions dévolues à un technicien supérieur principal à partir d'un dossier technique se rapportant à la spécialité construction et bâtiment. Cette épreuve pourra comporter des calculs, croquis graphiques et commentaires.</p>	5 h	4			

4 - CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION

Contenu : préparation à toutes les épreuves obligatoires du concours

Calendrier prévisionnel : de janvier 2019 à juin 2019 (entre 2 jours à 2 jours et demi par semaine et environ 200 h de cours)

Ponctualité : dans le cas de retards répétés un intervenant pourra refuser l'accès au cours.

Assiduité : 3 absences injustifiées pourront entraîner une exclusion du dispositif de formation.

5 - ÉPREUVES DU TEST

- **Rédaction d'un rapport** - durée 2 h
- **Cas pratique** - durée 1 h 30

6 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

■ **Michèle Bocquet** : 01 42 76 67 24

GESTIONNAIRE FORMATION

■ **Eliane Venkatapen** : 01 42 76 44 27

Fiche d'inscription ➤ à retourner au bureau de la formation de votre direction

avant le vendredi 14 septembre 2018

INFORMATION

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès de leur direction qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation au concours.

Fiche d'inscription au test et à la préparation au concours interne de technicien supérieur principal Spécialité "construction et bâtiment"

Agent

Nom Prénom

Grade Matricule

Adresse personnelle

Code postal Ville

E-mail Téléphone

Affectation

Direction Bureau ou service

Adresse de votre lieu de travail

Code postal Ville

E-mail Téléphone

Préparation déjà suivie oui non Si oui, année(s) :

! Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un aménagement des épreuves. Vous êtes prié de transmettre votre justificatif RQTH et un certificat médical précisant les aménagements souhaités à DRH-MISSIONS-HANDICAP@paris.fr, en précisant pour quelle préparation à concours vous êtes inscrit, avant la fin de la date d'inscription. La délégation au handicap transmettra les demandes à la section des préparations à concours et s'occupera des aménagements qui relèvent de sa compétence (réservation d'un interprète en LSF, demande d'une assistance humaine).

Les 2
avis/visa sont
OBLIGATOIRES,
toute fiche
incomplète
sera rejetée.

Avis DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE

favorable défavorable Nom

Date (cachet du service) Signature

Visa DU RESPONSABLE DE FORMATION DE VOTRE DIRECTION (voir liste au dos)

qui vérifie que l'agent remplit les conditions d'inscription et qui transmet la fiche d'inscription au bureau de la formation de la DRH.

Nom

Date (cachet de la direction) Signature

Responsables de formation

Nom	Téléphone	Direction
Dorothee Van Eynde Hector Raffaud	01 42 76 52 48 01 42 76 53 44	Cabinet de la Maire - Hôtel de Ville 75196 Paris R.P.
Edith Drozd Julien Dalloz	01 44 67 16 70 01 44 67 16 28	CASVP - Centre d'action sociale de la Ville de Paris - 5 boulevard Diderot 75012 Paris
Sandrine Trelet	01 42 76 85 68	DAC - Affaires culturelles - 37 rue des Francs Bourgeois 75004 Paris
Delphine Poncin	01 71 19 20 13	DAE - Direction de l'attractivité et de l'emploi - 8 rue de Cîteaux 75012 Paris
Bertrand Lechenet Philippe Cerani	01 42 76 42 10 01 42 76 42 83	DAJ - Affaires juridiques - 4 rue de Lobau 75004 Paris
Ghania Fahloun Nathalie Gautier Alexandra Amat	01 42 76 26 99 01 42 76 29 01 01 42 76 38 54	DASCO - Affaires scolaires - 3 rue de l'Arsenal 75004 Paris
Elsa Canton	01 43 47 71 99	DASES - Action sociale enfance et santé - 94-96 quai de la Rapée 75012 Paris
Loredana Paun Anne-Marie Robert	01 43 47 80 20 01 43 47 80 16	DCPA - Constructions publiques et architecture - Bédier Est - 6-8 avenue de la porte d'Ivry 75013 Paris
Jérémie Jourdain	01 42 76 73 36	DDCT - Démocratie, citoyens et territoires - 4 rue de Lobau 75004 Paris
Laurence Naut	01 71 28 52 92	DEVE - Espaces verts et environnement - 103 avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Julia Perret	01 42 76 48 18	DFA - Finances et achats - 17 boulevard Morland 75004 Paris
Valérie Maldotti Fabienne Dufau	01 43 47 78 78 01 43 47 78 78	DFPE - Familles et petite enfance - 76 rue de Reuilly 75012 Paris
Isabelle De Buyer Daniel Protopopoff	01 42 76 58 41 01 42 76 50 90	DICOM - Information et communication - 4 rue de Lobau 75004 Paris
Benoît Barathe	01 71 27 01 05	DILT - Immobilier, logistique et transports - 207 rue de Bercy 75012 Paris
Fabienne Pitchouague Patrick Odwazny	01 42 76 27 47 01 42 76 35 56	DJS - Jeunesse et sports - 25 boulevard Bourdon 75004 Paris
Sylvain Louvel	01 42 76 34 83	DLH - Logement et habitat - 17 boulevard Morland 75004 Paris
Catherine Galloni-d'Istria Sophie Villata	01 71 28 56 49 01 71 28 56 36	DPE - Propreté et eau - 103 avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Alain Villata	01 53 41 16 50	DPE - Propreté et eau - 56-58 rue Joseph de Maistre 75018 Paris
Chantal Ballarin	01 53 68 76 08	DPE/STEA - Propreté et eau - 27 rue du Commandeur 75014 Paris
Isabelle Hammou	01 71 19 21 70	DPSP - Prévention, sécurité et protection - 3-5 rue de Cîteaux 75012 Paris
My-Hanh Tran-Huu Anne Lecerf	01 42 76 54 73 01 42 76 60 50	DRH - Ressources humaines - 2 rue de Lobau 75004 Paris
Christophe Rioual	01 42 76 62 46	DRH-CMC - Centre mobilité compétences - 2 rue de Lobau 75004 Paris
Eric Laborde	01 43 47 66 27	DSTI - Systèmes et technologies de l'information - 227 rue de Bercy 75012 Paris
Bénédicte Negre Marcel Ternier	01 42 76 24 23 01 42 76 89 21	DU - Urbanisme - 121 avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Sandrine Hebrard Christine Tirel	01 40 28 73 50 01 40 28 70 31	DVD - Voirie et déplacements - 121 avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Laurence Berry	01 56 02 61 10	EIVP - 80 rue Rébeval 75019 Paris
Marie-Laure Damblon	01 80 05 41 30	EPPM - 27 rue des Petites Ecuries 75010 Paris
Florence Boulogne	01 40 79 51 96	ESPCI - 10 rue Vauquelin 75231 Paris cedex 05
Stéphane Jillet	01 42 76 24 74	IG - Inspection générale - 7-9 rue Agrippa d'Aubigné 75004 Paris
Audrey Lietot	01 42 76 48 70	SGVP - Secrétariat général - Hôtel de Ville 75196 Paris R.P.